## Arsenal de l'animation : l'unité syndicale est souhaitable !

L'Arsenal de l'animation, chantier entrepris par la DASCO pour remédier à la situation très dégradée de notre secteur, se doit d'être à la hauteur des enjeux pour nos métiers.

Sous-effectifs récurrents, dégradation de nos conditions de travail, dégradation des conditions d'accueil des enfants, précarité massive, manque d'attractivité...les sujets qui fâchent sont nombreux !

Dans ce contexte, un front syndical uni nous semble souhaitable. C'est pourquoi le SUPAP-FSU a proposé aux trois autres organisations syndicales représentatives à la DASCO, UNSA/CFDT/CGT, une rencontre pour évoquer ensemble les possibilités d'une intersyndicale sur la base d'une plateforme revendicative commune.

## A ce jour:

- La CFDT a répondu positivement à notre invitation. Nous les en remercions.
- La CGT affaires scolaires est en position d'attente. Nous espérons vivement que nos camarades rejoindront le mouvement prochainement.
- L'UNSA animation n'a pas répondu, même négativement, ce que nous regrettons.

Ci-dessous une liste non exhaustive de sujets prioritaires pour le SUPAP-FSU, à compléter-enrichir-amender, en intersyndicale :

- Augmentation des effectifs de titulaires AAAS, contractualisation de tous les vacataires sur postes permanents
- 1 REV B par école, 1 REV S par école, 1 animateur-trice lecture par école
- Mise en œuvre de brigades de remplacement d'AAAS titulaires dans chaque CASPE
- Respect des taux d'encadrement sur tous les temps et sur toutes les écoles
- Réduction du temps de travail (meilleure prise en compte de la pénibilité)
- Solution pérenne concernant l'hygiène des enfants en maternelle (contrats AREM étendus à tous les temps péri et extrascolaire)
- Moyens et formation pour l'accueil des enfants porteurs de handicap et « à besoins particuliers »,
- Temps de réunion hebdomadaire incluant les vacataires et les ASEM,
- Limitation des regroupements d'accueils de loisirs en semaines extrascolaires
- Professionnalisation, formations diplômantes
- Évolutions statutaires (accès à la catégorie B pour les AAAS, accès à la catégorie A pour les CTAE/CMFAE, les REV et les adjoint.es éducatives de l'Action collégiens)
- Augmentation des régimes indemnitaires, attribution de NBI et primes spécifiques,
- Revalorisations indiciaires des contractuel.les tous les 3 ans
- Augmentation des taux de vacation pour les vacataires occasionnels

A très vite avec, nous l'espérons, une première expression intersyndicale prenant en compte un socle de revendications partagées par nos syndicats.

Ensemble, unis, nous serons plus forts face à notre employeur pour obtenir les avancées indispensables pour l'animation parisienne!

Paris, le 17 mars







Guide DASCO 2022-2025



Base de données DASCO



Articles SUPAP-FSU DASCO



Facebook SUPAP-FSU Animation



Twitter SUPAP-FSU Animation



Instagram SUPAP-FSU Animation